Or, la loi

Le journal de Mesures Alternatives des Basses-Laurentides
Décembre 2012

Merci!

Nous souhaitons souligner l'excellent travail des gens qui œuvrent dans les organismes communautaires de la région, qui partagent notre vision d'une justice réparatrice. Sans votre implication, cette démarche serait tout simplement impossible. En accueillant ces jeunes et en les accompagnant dans cette démarche de réparation envers la communauté, vous participez pleinement à leur affranchissement.

Merci pour votre dévouement!

Fondé en 1985, Mesures Alternatives des Basses-Laurentides voit au développement et au maintien d'une pratique différente en matière de justice.

Elle se distingue par notre large implication communautaire. Nous travaillons à instaurer une justice centrée sur la notion de réparation des torts causés et à la responsabilisation des parties concernées.

À tous les organismes sans but lucratif qui œuvrent dans notre communauté et qui souhaitent s'impliquer en accueillant ces adolescents (es) dans leur milieu, vous pouvez communiquer avec nous.

Babillard

Mesures Alternatives des Basses-Laurentides retrouve enfin son équipe complète ! Claudia Desrosiers et Véronique Grégoire-Lacombe ont obtenu un poste permanent. De plus, Stéphanie Bélanger et Gabrielle Monette sont de retour de leur congé de maternité. Nous sommes très heureux de les avoir parmi nous.

Nous avons également le plaisir de compter parmi nous, cette année encore, une stagiaire déterminée et fonceuse. Bonne chance dans ton stage Frédérique !

Il est à noter que nous serons fermés pour le temps des fêtes. Donc du 22 décembre 2012 au 6 janvier 2013, nous serons absents, mais notre boîte vocale sera prête à vous écouter.

N'oubliez pas de venir nous visiter au www.mabl.ca, afin de lire les anciennes publications de notre journal, Or, la loi ou tout simplement pour en apprendre davantage sur notre organisme et sa mission.

Il fait partie du mandat social de Mesures Alternatives des Basses-Laurentides d'organiser des journées de chantiers communautaires afin de donner l'opportunité aux jeunes de s'impliquer de manière active dans le cadre de diverses activités sociales. Par la même occasion, quel prétexte tout indiqué afin de rendre service aux organismes qui accueillent et soutiennent les jeunes dans le cadre de la réalisation de leurs heures de travail bénévole. Ainsi, depuis avril 2012, des jeunes ont participé à des Fêtes de la famille, ils ont cuisiné pour les personnes âgées à la Popote roulante de Rosemère, ont été présents lors du Salon des organismes de Sainte-Anne des Plaines, etc. Ces journées diversifiées permettent aux jeunes de mettre à contribution leurs forces et leurs intérêts de manière dynamique et valorisante. Ainsi, trente-trois (33) jeunes, totalisant cent quatre-vingt-dix-sept (197) heures d'implication ont été réalisées depuis le début de la présente année financière.

Si vous êtes l'un de nos précieux partenaires et que vous organisez un événement nécessitant le soutien de nos jeunes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Médiation citoyenne, regard d'une médiatrice

À l'ère où les gens vivent à un rythme accéléré et trop souvent centré sur leur réalité, quel bonheur en cette période chaleureuse du temps des fêtes, de partager avec vous ce qu'est cette expérience unique et humaine, tant pour les participants que pour le témoin oculaire que je suis. Aller à la rencontre de l'autre nécessite, pour les parties, courage, humilité, ouverture et désir de changement, dans le respect des perceptions et des besoins de chacun. Bien qu'il ne soit pas toujours facile de rétablir la communication, les gens qui ont fait appel à notre service cette année avaient comme assise commune un désir d'échanger sur les irritants qui minent leur vie et qui malencontreusement s'aggravent souvent au fil de l'évolution de la relation.

Une rencontre m'a particulièrement touchée en tant que médiatrice citoyenne cette année. Quatre personnes qui partagent depuis maintes années une maison de ville ont discuté, ouvert leur cœur et convenu en toute bonne foi des ententes, afin de rendre leur milieu de vie plus harmonieux et serein. De mon point de vue, assise au bout de la table, il était stimulant et gratifiant de voir les deux couples, qui ne se parlaient plus depuis longtemps, négocier, exprimer leurs sentiments et sourire ensemble. Lorsque j'ai reparlé aux parties, ils m'ont mentionné que les bonjours et les regards amicaux étaient plus fréquents depuis la rencontre. De plus, ils avaient un grand sentiment de fierté de s'être impliqués dans cette démarche.

J'ai le privilège de travailler dans un organisme qui croit que des personnes peuvent encore prendre le temps de s'asseoir ensemble et discuter. Ya- t-il quelque chose de plus élémentaire dans la vie ? Pourtant, peu de gens le font… Ainsi, je salue ceux qui ont plongé et ont eu recours à notre service de Médiation conciliation de quartier cette année.

Claudia Desrosiers,
Médiatrice

Paulo Coelho
« Nous ne pouvons jamais juger la vie d'autrui car chacun sait sa propre douleur son propre renoncement. C'est une chose de penser que l'on est sur le bon chemin une autre de croire que ce chemin est le seul. »

Parlons formations!

Formations reçues

Pour l'équipe de Mesures Alternatives des Basses-Laurentides, le mois d'octobre fut une période de formation intensive. En effet, nous avons participé à la première ***CONFÉRENCE FORMATIVE INTERNATIONALE*** *SUR LA MÉDIATION PÉNALE ET LA JUSTICE DES MINEURS. Cette conférence était dédiée à la formation théorique et pratique des intervenants. Une partie de cette formation était sous forme de conférences. En effet, 3 journées y ont été consacrées et plusieurs thèmes ont été abordés soit : les législations pour les victimes au Canada et au Québec, l'accompagnement des victimes d'actes criminels et la mission des CAVAC, la législation au Québec et au Canada sur la justice des mineurs, l'intervention auprès des jeunes contrevenants dans les Centres Jeunesse du Québec, les cercles de concertation restaurative en Belgique, la justice réparatrice et la médiation pénale au Canada et au Québec et l'approche transformative. Une journée a été dédiée à la théorie des différentes étapes du processus de médiation. Finalement, nous avons pratiqué ses principes sur 2 journées. Malgré le programme chargé, les intervenants ont grandement apprécié le contenu. En effet, ce fut enrichissant et aidant. En ce sens, les notions et les outils apportés sont facilement utilisables dans notre pratique et semblent faciliter le processus. D'autres journées d'échanges entre les membres des OJA auront lieu au cours de l'année 2013.*

Formations offertes

Voici un aperçu des formations offertes par Mesures Alternatives des Basses-Laurentides aux écoles, à la communauté et aux partenaires :

⇒ *Prévention de l'intimidation aux élèves des écoles primaires et secondaires.*

⇒ *Prévention de l'intimidation au personnel enseignant et non enseignant.*

⇒ *Formation sur la gestion des conflits et contrôle des émotions.*

⇒ *Formation en médiation.*

⇒ *Sensibilisation à la* ***Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.***

⇒ *Formation sur mesure concernant l'intimidation, la gestion des conflits et autres thèmes connexes.*

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour avoir la programmation détaillée.

Statistiques sur les mesures de renvois

Les mesures de renvois au programme extrajudiciaire sont une façon de sanctionner les adolescents qui commettent des infractions mineures, sans pour autant les soumettre au processus judiciaire. À cette étape, les policiers ont plusieurs possibilités. Ils peuvent proposer aux adolescents (es) de participer à un groupe de sensibilisation à la vie en société ou à la toxicomanie. Ils peuvent également demander aux adolescents de participer à une conciliation avec la personne victime de leurs gestes ou, dans des situations exceptionnelles, demander qu'ils exécutent quelques heures de travail bénévole.

Du 1er avril au 1er décembre 2012, nous avons reçu 94 demandes de renvois. À pareille date l'année dernière, 106 demandes nous ont été envoyées. Nous constatons donc une légère diminution des demandes de mesures extrajudiciaires pour cette période. Voici des statistiques intéressantes…

Mesures complétées avec succès :

Oui : 77

Non : 2

En cours : 15

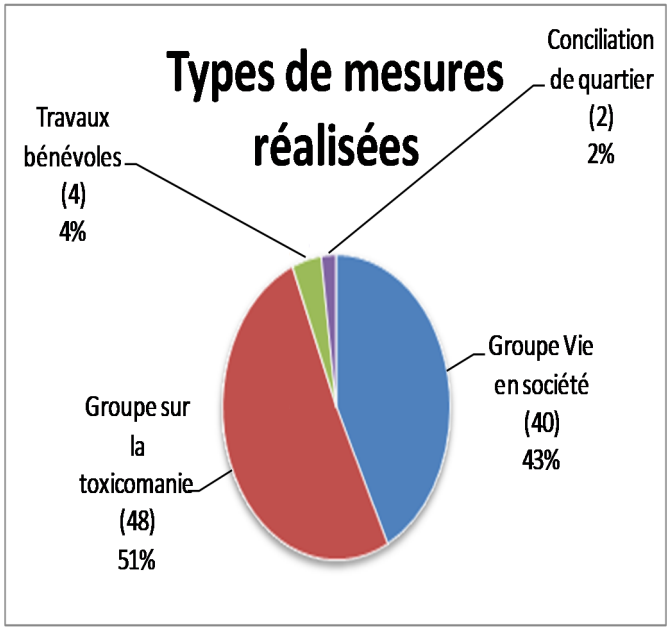

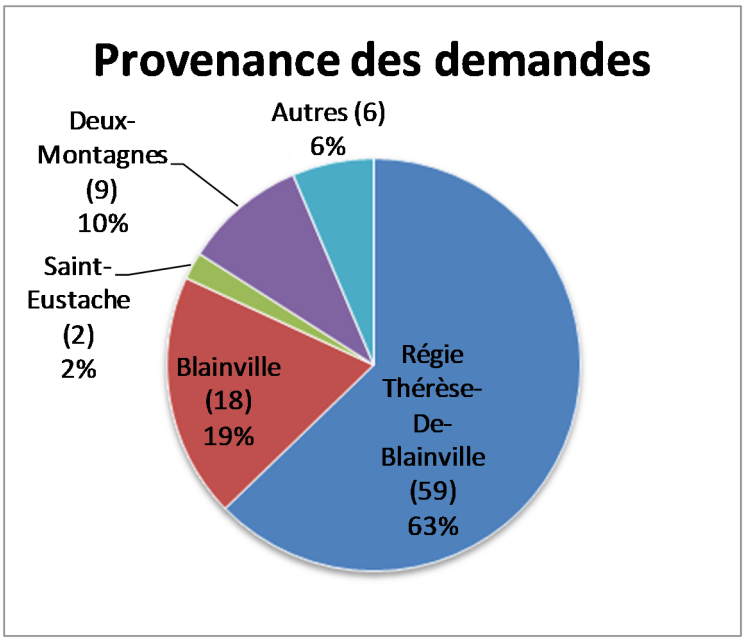

*Le 13 décembre 2001, **La grande guignolée des médias** a tenu sa première édition. Au fil des ans, plusieurs régions se sont ajoutées à l'événement, faisant de celle-ci une collecte nationale dans tout le Québec. Mesures Alternatives des Basses-Laurentides s'est joint à l'événement en partenariat avec Moisson-Laurentides en 2006. Depuis ce temps, chaque année, nous permettons à quelques adolescents de réaliser des heures de travail bénévole. Cette cause nous touche et nous croyons qu'il est important pour ces adolescents de s'impliquer lors de cette occasion. En effet, cela est une belle manière de les sensibiliser à la réalité de plusieurs individus et familles québécoises.*